

Codage de spécialité : **F.L.F01.S01.01**

Codage des fonctions disponibles pour cette spécialité

J 1101, J 1102, J 1103, J 1302, O 1202, O 1301, O 1401, O 1402

Fiche d'identité de la spécialité : : Critique et études Littéraires

Niveau : Licence

Domaine : langue et littérature arabes

Filière : Études critiques

Spécialité : Critique et études Littéraires

1- Localisation de la formation

Faculté: langue et littérature arabes et arts.

Département : département de Langue et littérature arabes.

Références de l'arrêté d'habilitation du diplôme à préparer : Arrêté N° 1003 du 13/10/2015

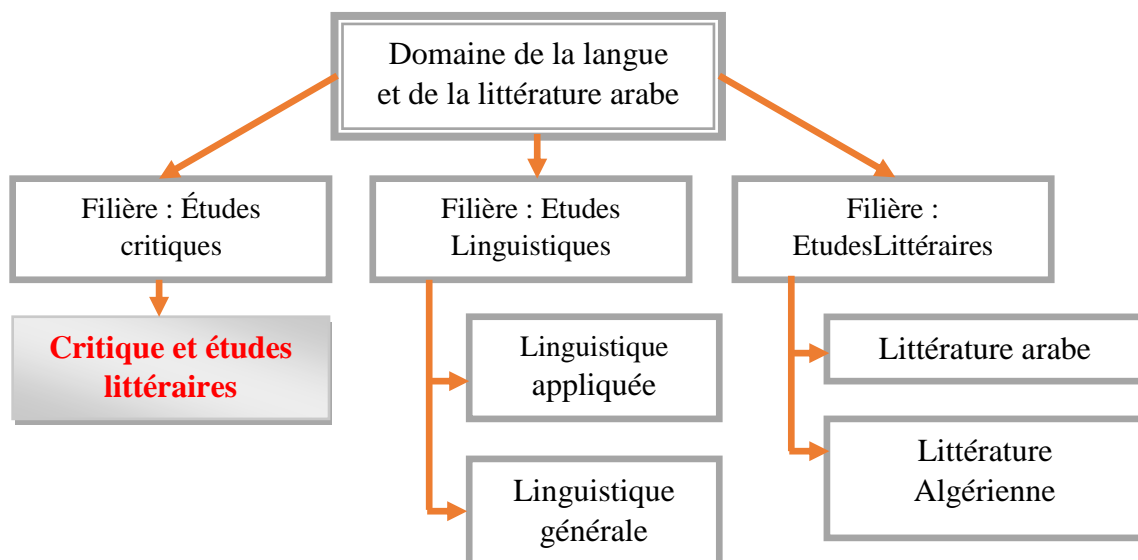
2 - Partenaires extérieurs :

Partenaires d'autres institutions universitaires : Laboratoire de l'Encyclopédie Algérienne, Laboratoire de Poétique, Laboratoire de Recherche en Patrimoine Intellectuel et Littéraire en Algérie, Laboratoire de l'Imaginaire Oral entre civilisation orale d'une part et civilisation de l'écriture et de l'image d'autre part.

Institutions et autres partenaires sociaux et économiques : Education Nationale, Presse Nationale, Justice.

Partenaires internationaux étrangers : /

3- Organisation générale de la formation : position du projet:



4 - Contexte de la formation

Le programme de formation Licence "Critiques et Etudes Littéraires" comprend est une continuité de l'apprentissage fondamental et précis dans la spécialité, ainsi que sa mise en pratique à travers la lecture et l'analyse. L'étudiant y reçoit un contenu scientifique lié aux connaissances centrales de la critique, ainsi que ses relations avec d'autres domaines de connaissances. Il est exposé aux principales écoles de la pensée critiques modernes et contemporaines, ainsi qu'aux principaux types de critique (contextuelle et formelle), en plus des principales méthodes et mécanismes utilisés dans les approches textuelles. Il apprend également à l'étudiant à comprendre les contextes intellectuels, politiques et sociaux qui ont produit ces approches.

5- Objectifs de la formation :

Le programme de formation en études critiques vise à habiliter l'étudiant de licence à :

- Acquérir les principes de la pratique critique à travers l'examen, l'analyse et la déduction.
- Approfondir la compréhension et l'examen des origines des théories critiques anciennes et modernes, et travailler à intégrer leur connaissance et leur utilisation dans la production littéraire actuelle, en accord avec les circonstances et l'évolution de la nation.
- Préparer une base scientifique pour les étudiants de licence pour qu'ils puissent intégrer l'un des domaines critiques (anciens, modernes et contemporains) lors de la poursuite de leurs études en Master.
- Assurer une formation adéquate dans la matière pour pratiquer l'enseignement dans le cas où l'étudiant se dirige vers le marché du travail ou change de carrière.
- Ouvrir des opportunités de créativité dans les idées et les perspectives de recherche en études critiques et littéraires en général.

6- Profils et compétences visés

Le programme d'études en filière d'études critiques comprend un certain nombre de compétences ciblées, telles que:

- Renforcer la compréhension critique de l'étudiant des phénomènes scientifiques en général, et dans le domaine des études littéraires et artistiques en particulier.
- Maîtriser la pratique scientifique de la critique en abordant les textes littéraires (poétiques et prosaïques).
- Différencier les méthodes de travail et les techniques méthodologiques entre les différentes approches, et maîtriser le processus de leur utilisation en fonction de leur pertinence pour le contenu scientifique.
- Consolider les connaissances linguistiques et littéraires en tant que nécessité pour améliorer le processus de critique, afin d'atteindre l'intégration des connaissances.
- Former l'appareil cognitif examinateur chez l'étudiant, à partir de la réception scientifique des matières scientifiques en général, et des matières littéraires et artistiques en particulier.

7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité:

Un étudiant diplômé de la filière d'études critiques peut exploiter ses connaissances et sa formation pour intégrer le marché du travail à travers les centres et les institutions locales, régionales et nationales, en tirant parti des opportunités qu'offrent ces institutions en matière d'emploi, telles que :

- Continuité de la formation de niveau Universitaire (Master puis Doctorat) pour se spécialiser ;
- Exercice de l'enseignement dans les différents niveaux scolaires disponibles ;
- Possibilité de travailler dans les domaines des médias, du journalisme, de la culture et des arts.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

قرار رقم 1003 المؤرخ في 13 أكتوبر 2015
يتضمن تأهيل الليسانس المفتوحة بعنوان السنة الجامعية 2015-2016
بجامعة باتنة 1

إن وزير التعليم العالي والبحث العلمي،

- بمقتضى القانون رقم 99-05 المؤرخ في 18 ذي الحجة عام 1419 الموافق 4 أبريل سنة 1999 والمتضمن القانون التوجيهي للتعليم العالي، المعدل والمتمم،
- وبمقتضى المرسوم الرئاسي رقم 15-125 المؤرخ في 25 رجب عام 1436 الموافق 14 مايو سنة 2015 والمتضمن تعيين أعضاء الحكومة، المعدل،
- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 89-136 المؤرخ في 29 ذي الحجة عام 1409 الموافق 1 غشت سنة 1989 والمتضمن إنشاء جامعة باتنة المعدل والمتمم،
- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 08-265 المؤرخ في 17 شعبان عام 1429 الموافق 19 غشت سنة 2008 والمتضمن نظام الدراسات للحصول على شهادة الليسانس وشهادة الماستر وشهادة الدكتوراه،
- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 13-77 المؤرخ في 18 ربيع الأول عام 1434 الموافق 30 يناير سنة 2013 الذي يحدد صلاحيات وزير التعليم العالي والبحث العلمي،
- وبمقتضى القرار رقم 167 المؤرخ في 13 أبريل سنة 2015 والمتضمن إنشاء اللجنة الوطنية للتأهيل وتشكيلتها وصلاحياتها وسيرها،
- بناء على محضر اجتماع اللجنة الوطنية للتأهيل بتاريخ 26 جويلية 2015.

يقرر

المادة الأولى: تُؤهل الليسانس المفتوحة بعنوان السنة الجامعية 2015 - 2016 بجامعة باتنة 1، طبقا لملحق هذا القرار.

المادة 2: يكلف المدير العام للتعليم والتكوين العالين ومدير جامعة باتنة 1، كل فيما يخصه بتطبيق هذا القرار الذي سينشر في النشرة الرسمية للتعليم العالي والبحث العلمي.

حرر بالجزائر في:.....

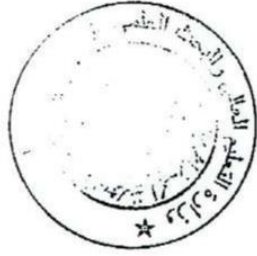
وزير التعليم العالي والبحث العلمي
وزير التعليم العالي والبحث العلمي

طاهر
الأستاذ: طاهر حيمار



ملحق:
تأهيل الليسانس
جامعة باتنة 1
السنة الجامعية 2015-2016

الميدان	الفرع	التخصص	طبيعة
لغة و أدب عربي	دراسات نقدية	نقد و دراسات أدبية	أ
	دراسات أدبية	أدب جزائري	أ
	دراسات لغوية	لسانيات عامة	أ



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° 1003 du 13 OCT 2015

portant habilitation de Licences ouvertes au titre de l'année universitaire 2015 - 2016
à l'université de Batna 1

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

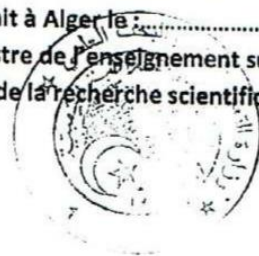
- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n°15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement;
- Vu le décret exécutif n°89-136 du 1er août 1989, modifié et complété, portant création de l'université de Batna;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu l'arrêté n°167 du 13 avril 2015 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation;
- Vu le Procès-Verbal de la réunion de la Commission Nationale d'Habilitation du 26 juillet 2015.

ARRETE

Article 1^{er} : Sont habilitées, au titre de l'année universitaire 2015 - 2016, les licences dispensées à l'université de Batna 1 conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art.2 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et le Recteur de l'Université de Batna 1 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Fait à Alger le
Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la recherche scientifique



Annexe:
Habilitation de licences
Université de Batna 1
Année universitaire 2015 – 2016

Domaine	Filière	Spécialité	Type
Langue et Littérature arabes	Etudes critiques	Critique et étude littéraires	A
	Etudes littéraires	Littérature algérienne	A
	Etudes linguistiques	Linguistique générale	A



